

Réf: Dossier 271939

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VITRALUX-CM SARL »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo N'DOTRE en
face de Paris Baguette., Lot 2489, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 01/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VITRALUX-CM SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- La construction métallique,
- L'aluminium,
- La vitrerie,
- La menuiserie,
- La plomberie,
- Et diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

La construction métallique, l'aluminium, la vitrerie, la menuiserie, la plomberie et diverses prestations. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo N'DOTRE en face de Paris Baguette., Lot 2489, Ilot 273

Dirigeant(s) M TIA GBE CHENAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07072 du 11/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87300/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

